

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

ETABLISSEMENT : 0370009J

Lycée François RABELAIS - CHINON

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2017-2018

Numéro de séance : 2

Date de convocation : 16 octobre 2018

Date de la séance : 8 novembre 2018

Présidence de : Serge MARTINAT

Quorum : 15

Nombre des présents : 25

Nombre d'absents excusés : 5

Effectif réel : 30

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES

1- Conseil d'administration

- ◆ Désignation du secrétaire de séance.
- ◆ Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 17 septembre 2018.
- ◆ Mise en place des commissions et conseils :
 - La commission permanente.
 - Le conseil de discipline.
 - La commission hygiène et sécurité.
 - Le comité d'éducation à la santé et la citoyenneté (CESC).
 - Le conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL).
 - La commission de Fonds social.
 - La commission des marchés.

2- Gestion administrative et financière

- ◆ DBM exercice 2018.
- ◆ Contrats et conventions.
- ◆ voyages et sorties.
- ◆ Tarifs d'hébergement et de restauration 2018 pour information.
- ◆ Tarifs internes à l'établissement pour vote.

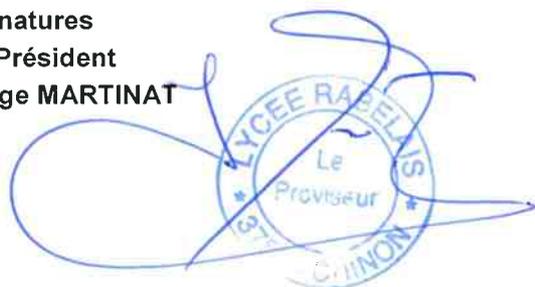
3- Organisation pédagogique et éducative

- ◆ Bilan de fonctionnement de l'année 2017-2018.

Signatures

Le Président

Serge MARTINAT



Le Secrétaire

Elisabeth DEGOUSSE

A blue ink signature of Elisabeth Degousse.

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 8 novembre 2018

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	MARTINAT Serge	O						
	Adjoint	PERREAU Nicolas	O						
	Gestionnaire - Agent comptable	WILLEFERT Jean-Paul	O						
	CPE	GRELET Claudine	O						
	Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques	BRETHOUX Nicolas	O						
Elus locaux	Collectivité de rattachement Conseiller Régional	GILLE Jean-Patrick	N	O	O	ROIRON Pierre Alain	N	O	O
	Collectivité de rattachement Conseillère Régionale	PAIN Isabelle	N	O	O				
	Groupement de commune	MOUTARDIER Denis	O						
	Commune siège	LAMBERT Christelle	N	O	O				
Personnalité qualifiée		FLORI Myriam	N	O	O				
Total		10	6						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	VUILLERMOZ Lucile	O			MORIN Anne			
		RAOUX Christine	O			GRESSIER-MONARD Cécile			
		HOMINAL Xavier	O			SMEETS Karin			
		BAUDRY Christophe	O			MASSON Gaëtan			
		GUILHAUMON Bernard	O			LELIEVRE Sandrine			
		DEGOUSSE Elisabeth	O			LABOURDETTE Christophe			
		BRAULT Philippe	O			LAMBERT Eric			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	DERANGEON Adeline	O						
		DEBÈVE Yves							
		VALLÉE Nathalie	O						
Total		10	10			0			
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	RAINON Delphine (FCPE)	O			GALLET Stéphane (FCPE)	O		
		LAGNIEL Marie-Pierre (FCPE)	O			MICHARD Katia (FCPE)	N		
		MANCHET Sylvie (FCPE)	O			POISSON Clarisse (FCPE)	N		
		ALIX Anne (FCPE)	N	O	O	BRIAND Betty (FCPE)	N		
		DE REYDET DE VULPILLIERES Nicolas (PEEP)	O			PATARIN Christel (PEEP)	N		
	Elèves	HENRY Théotim - TST12D2	O			BITAUD Alice - TSTMG1	N		
		LUDEAU Chloé - STS-MUC1	N	O	O	BITAUD Alice - TSTMG1	N		
		CHASLIN Cléa - TS3	O			LANORT Floriane - TS3	N		
		BEHAGUE Bryan - TS3	O			NAGUET Léo - 1STMG2	N		
		BESNARD Charles - 1L	O			MAILLART Shawn - 1STMG1	N		
Total		10	8			1			
Total			24			1			

Invités : Madame Françoise GOULEAU, EDF

RUBRIQUE I. Conseil d'administration

Monsieur le Proviseur ouvre la séance à 18h15.

1. Installation du conseil d'administration

Monsieur le proviseur présente la composition du nouveau conseil d'administration (annexe IV)

2. Désignation du secrétaire de séance :

Mme Elisabeth DEGOUSSE, représentante des personnels d'enseignement et d'éducation, assure le secrétariat de la séance.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 juin 2018 :

Le procès-verbal de la séance du lundi 17 septembre 2018 est approuvé.

Votants : 25 Exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0 Abstentions : 0

4. Mise en place des commissions et conseils :

Monsieur le Proviseur rappelle la composition et le rôle de chaque commission et conseil :

- La commission permanente (annexe 1)
- Le conseil de discipline (annexe 2)
- Le Conseil de la Vie Lycéenne (CVL) (annexe 5)
- La commission Hygiène et sécurité (CHS) (annexe 3)
- Le Comité d'Éducation à la Santé et la Citoyenneté (CESC) (annexe 4)
- La commission pour l'attribution des fonds sociaux (annexe 6).
- La commission des marchés (annexe 7).

Ces instances représentatives sont désignées conformément à la réglementation.

Monsieur Le Proviseur lit le document du Conseil d'Administration et présente la nouvelle composition de celui-ci pour l'année 2018-2019.

Il passe et donne des explications sur la composition, sur le fonctionnement de la commission permanente, puis du conseil de discipline.

Mme Grelet Claudine prend la parole, suite à la demande de Monsieur le Proviseur, et relate le rôle, la composition, et le fonctionnement du Conseil des délégués pour la vie lycéenne (C.V.L.). Elle cite des projets en vue pour cette année comme par exemple : la cafétéria, le bal promo, le cinéma en partenariat avec « Le Rabelais » à Chinon, et un projet développement durable sur le thème du gaspillage au self.

Mme RAINON Delphine, remarque que Mme Grelet ne fait pas partie des membres du CVL. Monsieur Le Proviseur répond « Non » mais elle sera invitée en tant que référente lycéenne.

Monsieur le Proviseur indique le rôle de monsieur Brethoux en tant qu'assistant prévention au titre de l'Éducation Nationale. Il est membre de droit à la Commission Hygiène et Sécurité.

Monsieur le Proviseur évoque l'élaboration d'un diagnostic de sécurité.

Mme RAINON demande si cela concerne la sécurité à l'intérieur et à l'extérieur du lycée.

Monsieur Le Proviseur répond « Oui » et précise que le diagnostic concerne l'intérieur du lycée mais aussi ses abords.

Il passe ensuite au Comité d'Éducation à la Santé et la citoyenneté (C.E.S.C) qui est piloté par Madame DERANGEON Adeline. Elle initie beaucoup d'actions d'éducation à la santé et sur la prévention des conduites addictives. La 1^{ère} réunion se réunira le 26 novembre 2018.

Monsieur Le Proviseur explique le fonctionnement de la Commission de Fonds Sociaux, qui est pilotée par Madame VAZQUEZ Isabelle. Les membres de la commission sont tenus au secret.

Il aborde en dernier lieu la Commission des Marchés et en précise la composition.

19h20 : Départ de M. Moutardier

RUBRIQUE II. Gestion matérielle et financière

I. Administration générale :

1. Tarifs 2019 du service restauration et d'hébergement présenté par M. Willefert. Ils seront applicables au 1^{er} janvier 2019.

II. Contrats et conventions :

✓ Convention de groupement d'achat :

M. Le Proviseur donne la parole à Monsieur Willefert pour expliquer la création d'une convention de groupement d'achats ayant pour but d'optimiser la performance économique des achats. Le lycée Rabelais sera le coordonnateur de ce groupement entre les EPLE du sud du département de l'Indre et Loire. Une première réunion aura lieu le 1^{er} décembre 2018.

Mme Rainon demande si les marchés énergétiques sont intégrés dans la convention.

M. Willefert répond que « Non ». L'énergie et ses variations sont très complexes.

Le projet de la convention de groupement d'achats est adopté à l'unanimité.

Votants : 24 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0
Acte ca Dém'Act n°2018-50

✓ Convention de mise à disposition des équipements sportifs pour l'année 2018/2019

Un avenant de 10 784, 42 € est adopté à l'unanimité.

Votants : 24 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0
Acte ca Dém'Act n°2018-57

✓ Convention de création de mini-entreprise EPA année scolaire 2018/2019.

Le coût à l'année est de 300 euros entre l'association Entreprendre pour Apprendre Centre Val de Loire et le lycée.

Votants : 24 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0
Acte ca Dém'Act n°2018-58

✓ Convention de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre d'une option facultative cinéma-audiovisuel entre Ciclic et le lycée.

Le financement prévisionnel est de 13 500 euros

Subvention DRAC : 6 000 euros

Subvention Région Centre : 6 000 euros

Pris en charge par l'établissement : 1 500 euros

Adopté à l'unanimité.

Votants : 24 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0
Acte ca Dém'Act n°2018-54

✓ **Convention pour la mise en œuvre des crédits d'incitation au transfert de technologie (assurer le développement économique et soutenir l'emploi)**

M. Brethoux présente la plateforme maintenance (PFT du Chinonais), qui permet d'intervenir dans les entreprises en utilisant les compétences des enseignants.

Des situations concrètes sont ainsi proposées aux élèves.

Intervention de M. DE REYDET DE VULPILLIERES : La PFT est-elle en capacité de facturer ?

Réponse de M. Brethoux : « Oui » ponctuellement.

M. Perreau réplique que cela ne met pas en concurrence les entreprises.

Votants : 24 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0
Acte ca Dém'Act n°2018-53

✓ **Convention de financement « Stage professionnels Erasmus +- mobilité lycéens Région Centre Val de Loire 2018 « Euro Métiers Centre –premiers parcours » cofinancées par l'Union Européenne et la Région Centre Val de Loire.**

Le montant total des bourses s'élève à 2 640 euros pour une durée totale de 12 semaines pour 3 lycéens bénéficiaires (1^{ère} pro GA).

Adoption de la participation des familles de 350 euros pour compléter le financement des stages professionnels Erasmus+

Votants : 24 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0
Acte ca Dém'Act n°2018-52

✓ **Contrat de maintenance de SSI – avenant au contrat actuel – astreinte**

7j/7 - 24 h/24.

Pour un montant de 1 500 euros TTC annuel est adopté à l'unanimité.

Votants : 24 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0
Acte ca Dém'Act n°2018-51

✓ **Convention portant renouvellement ou création d'une Unité de formation par apprentissage**

La convention porte sur le renouvellement ou la création d'un Centre de formation d'Apprenti-es entre le Groupement d'Intérêt Public Formation tout au long de la vie et insertion Professionnelle et le Lycée F. Rabelais. La convention est conclue pour la période allant du 01/09/2017 au 31/12/2018.

Votants : 24 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0
Acte ca Dém'Act n°2018-61

✓ **Convention de prise en charge de la maintenance de la maintenance informatique par la Région Centre Val de Loire**

La convention entre la Région Centre Val de Loire et le lycée F. Rabelais dans le cadre de la reprise de la maintenance informatique du lycée.

La convention prend effet à la date de la signature pour une durée indéterminée.

Votants : 24 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0
Acte ca Dém'Act n°2018-59

III. Voyages et sorties scolaires

✓ **Sortie forum de l'orientation – Janvier 2019**

Le budget est de 2400 euros. Le forum est gratuit pour les élèves de 1^{re} (350 élèves) et cela s'inscrit dans le cadre du parcours avenir.

19h30 Sortie de M. BRETTHOUX

Mme Rainon, représentante des parents d'élèves remercie l'établissement pour cette décision. Mlle Cléa Chaslin demande si d'autres élèves peuvent participer ?

Monsieur Le Proviseur explique que la priorité est donnée aux classes de 1^{ères} générales et technologiques et à la classe de Tle GA.

Le budget prévisionnel est adopté.

Votants : 23 Exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0
Acte ca Dém'Act n°2018-48

✓ **Voyage dans les Alpes à Briançon – Mme Parrot – Avril/mai 2019**

Cela concerne les classes de 1^{re} S. Le budget total est de 17 755 euros.

La participation des familles est de 335 euros.

Le budget prévisionnel est adopté.

Votants : 23 Exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0
Acte ca Dém'Act n°2018-55

✓ **Voyage en Italie à Venise – Mme Dutreuil – Mars 2019 - Projet TEC**

Cela concerne deux classes de Secondes, au total 53 élèves. Le budget est de 20 661 euros.

La participation des familles est de 275 euros.

Le budget prévisionnel est adopté.

Votants : 24 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0
Acte ca Dém'Act n°2018-56

✓ **Voyage en Lituanie – Mme Jacoux – Décembre 2018 – Subvention Union européenne**

Mme Raoux présente le projet Erasmus avec la Lituanie pour l'option théâtre. Le but est de développer des pratiques différentes et de réaliser un échange culturel.

Cela concerne 14 élèves et 5 musiciens.

Subvention de l'Union Européenne de 15 600 euros.

Mme Rainon demande que l'information soit mise sur Pronote.

Projet adopté.

Votants : 24 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0

Acte ca Dém'Act n°2018-49

IV. Décisions budgétaires modificatives :

✓ **Exercice 2018 : Décisions budgétaires modificatives pour information :**

D.B.M n°8 pour information relative à l'attribution ou à la restitution de ressources sous condition d'emploi.

Elle concerne un certain nombre de contributions présentées par Monsieur Willefert.

✓ **Exercice 2018 : Décision budgétaire modificative n°2 pour vote :**

D.B.M n°9 pour vote relative aux prélèvements sur fonds de roulement

Votants : 24 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0

Acte ca Dém'Act n°2018-62

20h25 : Départ de M. GALLET et de Mme DERANGEON

✓ **Bilan de fonctionnement 2017-2018 :**

M. le Proviseur-adjoint présente le bilan de fonctionnement. Ce rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement rend compte de la mise en œuvre du contrat d'objectifs et des résultats atteints (cf document joint).

Monsieur le proviseur propose d'approuver le bilan de fonctionnement.

Votants : 22 Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

❖ **Acte ca Dém'Act n°2018- 60**

L'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à 21h15